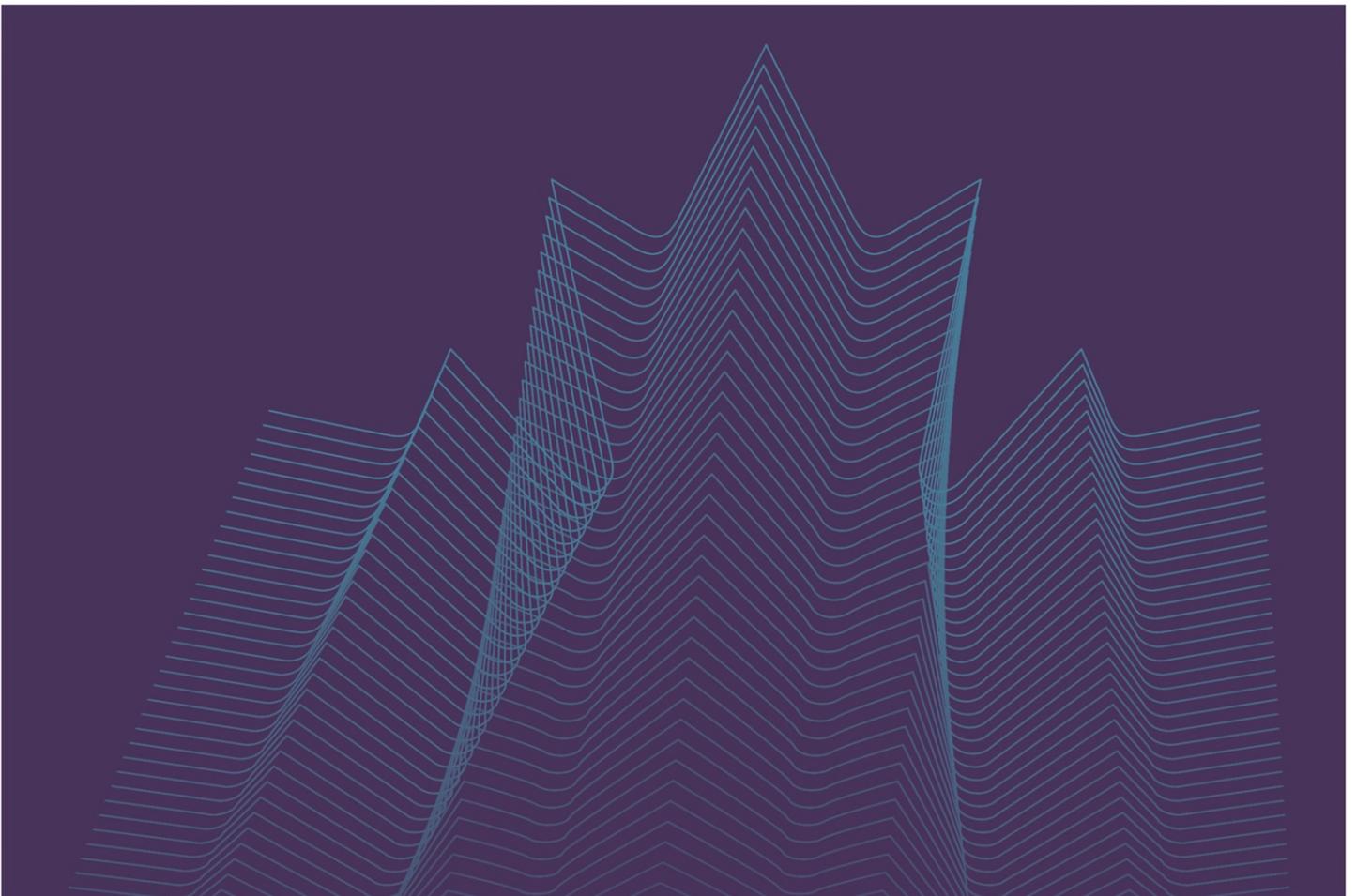




Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

2023-2024



Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École de la fonction publique du Canada (l'École) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, sauf l'information non divulguée en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par l'École sont liées à des activités qui appuient le mandat du ministère et les priorités du gouvernement.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École appuient la prestation de ses programmes et services en offrant des possibilités d'apprentissage qui répondent aux besoins d'apprentissage de la fonction publique et jettent les bases d'une culture fondée sur une éthique et des valeurs partagées, des pratiques communes et l'excellence en gestion. Pour plus d'information sur le mandat et les programmes de l'École, veuillez consulter le [Plan ministériel 2023-2024](#).

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Écart
Voyages			
Activités opérationnelles	481	297	184
Principaux intervenants	57	15	42
Gouvernance interne	24	3	21
Formation	64	41	23
Autre	19	5	14
A. Total des dépenses de voyages	645	361	284
B. Accueil	77	57	20
C. Frais de conférences	27	11	16
Total [A+B+C]	749	429	320
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre (inclus dans la catégorie « voyages »)	-	-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Les dépenses globales ont augmenté de 320 milliers de dollars ou de 75 % au cours de l'exercice 2023-24 en raison de ce qui suit :

Voyages :

L'augmentation des déplacements s'explique par l'augmentation de la participation aux événements liés aux programmes de perfectionnement en leadership et aux déplacements aux bureaux régionaux en préparation des espaces de travail après l'annonce du retour des employés au bureau.

Accueil :

L'augmentation est principalement attribuable au nombre plus élevé d'accueils offerts dans le cadre des programmes d'apprentissage et à la participation en personne aux activités d'apprentissage.

Conférences :

L'augmentation s'explique par une plus grande participation en personne à diverses conférences qui contribuent à améliorer les services d'apprentissage.